

Annexe A – Description des Services

PV FICHE CONSTAT N° 26/02

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de
par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles par échantillonnage de la
conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 811 1599 2836
- Marque : Powercom
- Type : PCR 421
- Constante d'impulsion : 800 Imp/kWh
- Rapport TC : /Rapport TP :
- Calibre 230V 0.25... 5(45)A 50Hz
- Indexes : k1 k2 (k1+k2) Pmax Hr

Installé sous le compte de contrat et utilisé par Mr Mamadou Couba à
l'adresse Cité Gabon, Dickoul Kao, Rufisque, Dakar

CONSTATS EXTERNES :

A1 - plombs

- Fils plomb coupé (s)
- Fils inexistant

A2 – Scellés du boîtier

- Nr. scellés du boîtier
- Plombs falsifiés
- Autres plombs

A3 - Capots

- dévisé
- ouvert
- cassé
- percé

A4 – Ecran LCD

- cassé
- eteint

A5 - Raccordements

- Bouclage du compteur
- Bouclage des TC
- Isolation des TP

CONSTATS INTERNES :

- B1 – Circuit du compteur
Carte Mère manipulé

COMMENTAIRES :

Compteur gelé mais sous tension -
L'écran ne s'allume pas.

A utilisé le compteur ci-dessus indiqué ; approuvé les constats et a signé la présente fiche de constat.

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

CLIENT

PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 28/03/2025 à Dakar

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N° 811.15997836 appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : Mouamadou Samba
- Raison Social :
- Adresse : Cité Gabon, Diokoul Koro, Rufisque, Dakar
- Type de compteur : PCR42-1
- Compte de contrat : 21019071355

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)
N° 26/02 du 28/03/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

- CONFORME
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS



SENELEC



LE CLIENT

